

Le sens, au reste, est assez clair. Le Prophète annonce que les impies seront en proie à la colère divine, qu'elle sera pleuvor sur eux des charbons, qu'elle les précipitera dans le feu, et qu'ils seront réduits à un état de misère d'où ils ne se releveront jamais. Il n'est guère possible de voir ici d'autres suppositions que celles de l'enfer. La Paraphrase chaldaïque dit : *In ignem, in gehennam precipitabis eos, et in foecas cadent, ut non resurgent ad vitam eternam.*

RÉFLEXIONS.

Ceux qui attaquent la Religion, savent bien que les saintes Écritures et les précurseurs de l'Évangile annoncent des châtiments éternels aux impies; mais ils ne sont point touchés de ces menaces. Ils regardent comme des fables tout ce que l'on raconte des vengeance divines; ils disent que dans toutes les religions il y a eu des fictions parallèles, et que, comme le tartare des poètes n'étonne plus personne, aussi l'enseignement des Chrétiens ne doit faire aucune impression sur des esprits qui pensent. Ce raisonnement péche par deux principes.

* L'universalité de la croyance sur les supplices réservés aux méchants après la mort, est une preuve à laquelle tout esprit raisonnable doit arriver au moins beaucoup d'attention. D'où est-elle venue cette persuasion universelle, sinon d'une vérité manifestée dès le commencement? Les hommes ne sont pas assez éminents d'eux-mêmes pour avoir imaginé un état capable de les intimider, et d'arrêter la fougne de leurs passions. Le premier législateur ou précurseur qui les aurait menacés de tourments intolérables après la mort, n'aurait trouvé dans eux qu'une opposition formelle, que des râteliers, que des inventaires. De quel droit, lui aurait-on dit, vous-vous nous rendre malheureux dès cette vie par la crainte d'un avenir de supplices? qui vous a préposé pour troubler les plaisirs des hommes? quelle divinité vous a ouvert ces enchantements ténébreux que vous dites destinés à ceux qui auraient satisfait leurs passions en ce monde? Cependant tout le contraire est arrivé: les divers plans de religion qu'on a dressés, ont toujours pour base l'existence des récompenses et des châtiments dans une autre vie; on n'a point prouvé ce dogme, on l'a supposé comme incontestable; et s'il s'est trouvé dans le progrès des siècles un petit nombre de gens qui l'avaient cru, mais ce n'étaient pas tous; et ils ont été détruits, et ils n'ont jamais eu pour eux, je ne dis pas le genre humain, mais une seule nation, parmi les peuples qui habitent la terre.

2° Si les livres qui contiennent la menace des châtiments après la mort, ont tous les caractères de vérité qu'on puisse exiger de pareils monumens; si plusieurs d'entre eux sont les plus anciens qu'on connaisse; si'ils se sont transmis de siècle en siècle dans une nation dont ils n'assimileraient pas les égares mœurs, et qui néanmoins leur a toujours révérées, et qui leur a encore; si'ils contiennent un très-grand nombre d'autres prédictions qui sont évidemment accomplies; si qu'ils enseignent de la divinité, du culte qui lui est dû, et des devoirs de l'homme, l'enseignent infiniment sur tous les autres écrits qui ont trait de la religion; enfin si l'on prouve que les auteurs de ces livres ont fait en divers temps des choses qui ne pouvaient être que le témoignage de bien en faveur de ce qu'ils enseignent, soit de bouché, soit par écrit, je crois qu'on doit conclure encore, qu'il suffit ce que disent ces livres des châtiments des impies après la mort, mérite une très-grande attention. Or, telles sont nos saintes Écritures, soit de l'Ancien, soit du Nouveau-Testament. Qu'y a-t-il donc de plus évident que de regarder comme des fictions et des fables ce qu'on y lit sur ces effets de la vengeance divine? Ceux qui ne veulent pas les croire, ont-ils réfléchi sur les preuves qui les appuient? n'est-ce pas l'intérêt des passions qui suggère ce langage d'incrédulité? A-t-on vu jusqu'ici de

part des incrédules des arguments aussi forts contre les châtiments de l'autre vie, que les raisons qui démontent tant de siècles ont convaincu les hommes de leur existence? Réflezchissons sur l'oracle du Prophète : *Dieu fera plénovir sur les impies des charbons de feu; il les condamnera à des tourments dont ils ne se délivreront jamais.* Cette parole ne s'est accomplie pas dans cette vie, au moins elle s'est accomplie très-rarement. Il y a donc un autre état où la prediction doit se vérifier pleinement.

VERSET 12.

La version française qu'on voit ici répond assez à l'hébreu et au grec, et ne contredit point la Vulgate. Il y a dans l'hébreu : *L'homme de la langue ne sera point établi sur la terre; le mal poursuivra (venibit) jusqu'à l'imputation (jusqu'à sa chute) l'homme violent, il devrait y avoir, in interitus dans la Vulgate, comme il y a, et, inscipiens dans le grec.*

Le sens de notre version pourrait être : *L'homme d'une mauvaise langue ne sera point conduit à la terre (des vivants) qui est le ciel; et à la mort, les mœurs saisiront l'homme injuste.* Mais de quelque manière qu'on traduise, le Prophète prédit toujours le malheur des mauvaises langues et des hommes violents, injustes, malfaits.

RÉFLEXIONS.

L'homme de la langue est une expression qu'on ne peut trop considérer. On appelle *homme de plaisir*, celui qui cherche sans cesse à satisfaire le goût qu'il a pour la volupté; on appelle *homme de bonne chère*, celui qui fait son capital des plaisirs de la table: de même, *l'homme de la langue* doit être celui qui se livre à tous les excès qu'on peut commettre en parlant. L'apôtre S. Jacques dit qu'avec la *langue sur bête Dieu, et qu'en mandat les hommes*, pour faire entendre que les justes se servent de leur langue pour rendre hommage à Dieu, et que les méchants s'en servent pour persécuter le prochain. Or, celui qui tient Dieu, n'est point *l'homme de la langue*, c'est l'*homme du cœur*; il mérite beaucoup, et il parle peu; c'est pour cela que J.-C. recommandait à ses disciples de ne pas faire de longs discours en priant. *L'homme de la langue* est absolument et sans exception, selon le langage de l'Écriture, celui qui abuse de la parole, soit pour outrager le Seigneur, soit pour nuire au prochain.

Le saint évêque Séraphin disait qu'il n'y avait point de membre dans son corps qu'il croignait autant que sa *langue*; et ce mot est tout-à-fait conforme à la doctrine de S. Jacques, qui dit que la *langue est l'ensemble de toutes les iniquités*; qu'elle est un mal insatiable de repos; qu'elle est remplie d'un poison mortel; et qu'enfin, si quelqu'un ne pèche point en paroles, c'est un homme parfait. Comment celui qui abuse de sa langue, pourrait-il donc espérer un établissement dans la terre des vivants où rien de sonnle ne peut entrer?

Le pécheur, que notre Prophète appelle aussi *l'homme de l'iniquité*, ne trouvera que des mœurs à la mort. Il le poursuivra, selon l'esprit du texte, comme le chasseur poursuit la bête fauve, jusqu'à ce qu'il la fasse tomber sous ses coups, ou dans le piège qu'il lui a tendu. Il voit en quoi consiste la différence essentielle entre les vrais fidèles et les partisans du monde. Les premiers sont quelques-uns pendant toute leur vie en lutte à la persécution et aux souffrances; mais au moment de la mort tous les mauvais disparaissent, et il ne leur reste qu'à entendre ces mots consolants : *Venez, bons serviteurs, entrez dans la joie de votre maître.* Les pécheurs au contraire auront joui des avantages de ce monde, et à la fin de leur carrière ils seront investis de tous les maux, dont le plus grand, dit S. Chrysostome, n'est pas Peine avec tous ses supplices, mais la privation de J.-C. Méditons les biens que trouve le juste à ce moment décisif; méditons les maux qui fondent sur le pécheur, quand il ne reste plus de temps pour connaître et aimer Dieu.

VERSETS 13, 14.

Au verset 13, il y a cognoscit dans le texte; cognos est mieux, et le P. Houbigant dit que c'est la leçon qu'on trouve dans plusieurs manuscrits.

Le Prophète confirme ce qu'il vient de dire du jugement que Dieu exercera contre les oppresseurs des justes. *Il y aura un temps*, dit-il, *où le Seigneur prononcera au sujet de l'ingratitude et de l'affidé (car le mot habetur a les deux significations), et qu'il vengera les pauvres.* Le Prophète assure qu'il a une certitude de cela; et il oppose ensuite ce qui sort des justes : *ils tourneront le nez au Seigneur, ils habiteront en sa présence au dessus sa face;* ce qui est une expression familière à l'Écriture. Dans ces versets, il n'y a point de différence entre le texte et les versions.

RÉFLEXIONS.

Il n'y a qu'aujourd'hui la véritable religion qu'on ait parlé comme fait ici le Prophète : *Les justes, je suis sûr que le Seigneur punira les méchants, et que les justes habiteront en sa présence.* Dans les fausses religions, on parlait d'une vie future, ou les récompenses et les châtiments auraient lieu; mais ce n'était jamais avec l'assurance que témoigne ici David, et que saint Paul témoignait encore longtemps après lui : *Je sais, disait-il, quel est celui dans qui j'ai mis ma confiance, et je suis sûr qu'il est assez puissant pour me conserver mon dépôt,* c'est-à-dire, mes bonnes œuvres, *jusqu'au jour où il exercera sa justice.* Nous savons, disait aussi l'apôtre saint Jean, que, quand le Seigneur se montrera, nous serons semblables à lui, parce que nous le verrons tel qu'il est. Il n'y a que le don de la foi qui puisse

PSALMUS DAVID. CXL.

Hebr. CXLI.

1. Domine, clamavi ad te, exaudi me; intende vocem meam, cum clamavero ad te.

2. Dirigatur oratio mea, sicut incensum in consperitu tuo: elevatio manum mearum sacrificium vestrum.

3. Pone Domine, custodiam ori meo, et ostium circumstante labis meis.

4. Non declines cor meum in verba malitia, ad execrandas execraciones in peccatis;

5. Cum hominibus operantibus iniuriam; et non communicebam cum electis eorum.

6. Corripet me justus in misericordia, et increpat me: oleum autem peccatoris non impinguat caput meum.

7. Quoniam adiunx. et oratio mea in benedictis eorum; absorbit sunt iuncti petre judices eorum.

8. Audient verba mea, quoniam potuerunt: sicut crassitudine terra erupta est super terram.

9. Dissipata sunt ossa nostra secus infernum, quia ad te, Domine, oculi mei: in te speravi, non auferas animam meam.

10. Custodi me à laqueo quem statuerunt mihi, et a scandali operantium iniuriam.

11. Cadent in retinaculo ejus peccatores: singulariter sum ego, donec transcam.

COMMENTARIUM (I).

VERS. 1. — DOMINE, CLAMAVI AD TE, EXAUDI ME. Hebr., *hushahli*, festina ad me, propri, exaudiendum.

(1) Origenes, Theodorus et interpretum plerique fatentur simillimum esse hunc Psalmum superiori.

inspirer un tel langage. Quand on a ce don, on parle du monde futur avec autant de certitude que si l'on avait l'évidence. Le Prophète et les apôtres ne disent pas : *je presume, je conjecture, j'ai un pressentiment, j'ai des raisons de croire;* mais *je sais, j'ai une connaissance certaine,* et rien ne peut ébranler dans moi cette persuasion. Or, voilà ce que la plupart des hommes ne méditent point; voilà ce que plusieurs d'entre eux tentent d'affirmer, soit dans leur esprit, soit dans celui des autres. Parmi ceux mêmes qui se disent très-convaincus de cette vérité, très-peu forment un plan de vie assorti à leur connaissance. On est sur qu'il y a une vie future, et l'on agit comme si l'on n'avait rien, ou comme s'il y avait tant de raisons de la nier que de la croire. Les saints ont été non-seulement les hommes les plus sages, mais les esprits les plus conséquents qui aient existé dans le monde. Nous savons, disaient-ils, que la vie présente doit finir, et qu'il y a une vie future qui n'a point de bornes; nous savons que Dieu jugera tous ceux qui sortiront de la vie présente; qu'il exercera une vengeance très-severe contre les pécheurs, et qu'il admettra les justes à jouir de sa présence: par conséquent, ajoutaient-ils, il importe extrêmement, et même nécessairement, de faire un tel usage de la vie présente, qu'on n'a rien à craindre de ce juge suprême, et qu'on ait tout à espérer de sa miséricorde et de sa miséricorde. D'après ce raisonnement, ils ont formé le plan de conduite qui les a élevés à la sainteté. Quoi de plus méthodique dans le raisonnement, de plus soutenu dans la détermination, de mieux suivi dans l'exécution, et de plus heureux dans le succès?

PSAUME CXL.

4. Seigneur, j'ai crié vers vous, exauce-moi; soyez attentif à ma voix, toutes les fois que je pourrai des cris vers vous.

2. Que ma prière s'élève en votre présence comme l'encens (*quoniam brule sur votre arde*); que l'élévation de mes mains soit comme le sacrifice qu'on vous offre le soir.

3. Mettez, Seigneur, une garde à ma bouche; mettez à mes lèvres une porte qui les environne (*ou qui les retienne.*)

4. N'indémez point mon cœur à la malice, de sorte que je crache des prétextes pour m'excuser quand j'ai commis des péchés;

5. Et de sorte que je m'unisse avec ceux qui commettent l'iniquité, préservez-moi de prendre part à ce qu'ils estiment le plus (*ou aux plus estimés d'entre eux.*)

6. L'homme juste me reprendra avec des sentiments de miséricorde, il me fera des reproches (*d'ami*); mais le parfum du pécheur ne coulera point sur ma tête.

7. Car ma prière subsistera même au milieu de leurs plaisirs: les chefs d'entre eux ont été brisés contre la pierre et engloutis dans l'abîme.

8. (*Les autres*) entendent ma voix, parce qu'ils auront l'entendre. De même que des mottes de terre sont répandues dans un champ sillonné (*par la charue*)

9. Ainsi nos ossements ont été dispersés sur la surface du tombeau: mais, Seigneur, ô mon Dieu! puisque mes yeux sont tournés vers vous, et qu'en vous seul je mets mon espérance, ne permettez pas que je perisse.

10. Préservez-moi du piège que m'ont tendu (*les pécheurs*); préservez-moi des scandales qui donnent les ouvriers d'iniquité.

11. Les pécheurs tomberont dans les filets de leur iniquité; pour moi je demeurerai seul, jusqu'à ce que l'achève ma course.

scilicet. Putant autem nonnulli Davidem hanc cecinisse in exilio, loco thuris et hostiarum, que debuit in templo, dedicasse, quod sacrificiis interesse non possit.

VERS. 2. — DIRIGATUR ORATIO MEA, SICUT INCENSU (1), recta, grata (sit, supple). Procatio mea tibi

eoque Davidem queri de Saüls odio, ac Deum orare, ut sese constantem adversa impavidam offereat, atque in querelas et convicia in hostes sese descendere ne patiatur. Beda Ezechiel tribui, calamus Sonnacheri premeretur. Veteres quidam, teat parapraphase Greco, scriptum esse ante Babyloniam captivitatem censiere. Orientales Christiani hunc Psalmum quotidie in vesperis recitabant, ut cunctum vestrum imperaret; fortasse ea secundi versiculi verba : *Dirigatur oratio mea sicut incensum in conspectu tuo; elevatio manuum mearum sacrificium vesperatum.* Psalmus vesperinus appellari solebat, ut Sexagesima secundus, matutinus. Difficile est hunc Psalmi explicacionem, fatetur S. Chrysostomus.

In periculis quidem et insidiarum metu, Psalmum scriptum esse, manifestum; sed que illa pericula et qui insidiae fuerint, non item Aliq[ue] tamen, antequam exalarerit, et diu adiuc in aula Saüli esset, inter malevolos et impios assessorates regis, scriptum existimat. Alii vero in exilio, et ab exilio factum docent. Ex Kinctch sententia, eadem occasione hic Psalmus editus est, quod precedens, cum David exil et in fuga esset coram Saüle. Aliqu[ue] vero, qui tempore recessus deinceps tentant, carmen ex reterunt, cum David in speluncam Engediā ad Interficiendum Saülem a comitis instigatis fuisset (1 Sam. 24, 1, 3 seqq.), quo ipso tempore Psalmum cum, qui proxime hunc sequitur, conditum esse, illius titulus affirmat. Ita Anayrodus : *Non dubito, inquit, habita ratione materialiter; quam continet, quoniam referendum sit hoc Psalminus ad ea tempora quibus Davides vexatus a Saüle, fugitus, et eadē de causa permulta pericula subre cogebatur. Tum eorum opinionem vero similius esse dico, non quoniam cum, vers. 6 hujus oda, resipere ad ea verba, quibus Saülem allocutus est, postquam ei, in cavernā deprehensus, tanquam *uncto Domini* reverenter peperit. Qia tamen David his se in cavernam recipit, illi Salomonianus (1 Sam. 22, 1) et Engolicanus (1 Sam. 24, 1), ad utram illarum historiarum ambo hi Psalmi referendi sint, vix usquam certo definiti poterit.* (Rosenmuller.)

(1) Explicit nomen quid petat, et in quem velut adest ad Deum. Ac primo recte ordinat petet, ut Deus adjuvet eum in reto oratio petat; nam, ut Apostolus scribit, quid orebus nescimus, et pati ratione, quoniod orebus nescimus, nisi Spiritus adjuvet infinitatem nostram. Petet ergo ut Deus illi auxilio gratia se adsit, ut bene regat. Qualitates autem horum orationis declarata similitudine thymiamatis, quod offereratur in templo ex praecerto Dei mane et vesperi. 50. *Dirigatur, inquit, oratio mea sicut incensum;* id est, hoc, primo peti, ut per gratiam tuam oratio mea dirigatur ad te ad modum thymiamatis. Porro thymiam illud haebat quatuor qualitates : Primo, constabat ex qua tor genitibus aromatum, thure, galbanio, onycho, stacte, ut S. Hilarius monet: hinc officielatur odor surassissimum. Secundo, officielatur in templi parte nobilissimum et interiore, quo dicebatur Sancti sanctorum, ubi erant tabule testamenti et altare auctum. Tertio, officielatur per summum sacerdotium. Quartu, ponendat super ignem, et inde excitabatur fumus recte sursus ascendens. Quintus aroma sunt quantu virutes, fidis, fiducia, claritas et humilitas, ex his compunitor oratio Deo gratissima. Templum Dei est homo. Vox est, inquit Apostolus, *templum Dei,* 1 Cor. 6, sed pars interior est anima in cujus mente est lex Domini, digitus Dei scripta; et in cujus voluntate est altare auctum, cor videlicet mundum et or-

sit gratissima, sicut thuris cremati suffusus, qui in regeneratione tui excitatur, sicut thymianus, quod sin-

natum gratia Dei. Summus sacerdos est Christus; per illum enim, ut advocateum nostrum, semper orare debemus, et ideo singulas preces concludimus per Dominum nostrum Iesum Christum. Denique ignis, qui fumum surassissimum et directe sursus ascendentem excitat, est fervor desiderii; sed in rota ascensione notatur recta intentio et iugis attentione: qui enim orant ut videantur ab hominibus, illi aurā temporali detinent incensum, et non recta ascendant; illi etiam qui evagaciones mens habent, non dirigunt orationem ad deum: evagaciones enim veluti flatus ventorum distracti et dissipant fumum orationis, ut non recta sursus ascenda: et cuia valde difficile est liberari ab omni evagatione mens, id est Propheta huius rei proponit, dicens : *Dirigatur oratio mea sicut incensum in conspectu tuo.* Quod sequitur: *Elevatio manuum mearum sacrificium vesperatum,* ejusdem rei repetitum est; cum per elevationem manum, oratio significatur, quia elevando manus, orare solebant Hebrei, ut etiam nos facimus. Psl. 153: *In noctibus exultabo manus vestras in sancta, et benedicito Domino;* et apostolus 4 Tim. 2: *Levantes manus vobis in ardore et desperatione.* Itaque a rito elevandi manus significatur oratio. Per sacrificium vesperatum, intelligitur oblatione incensi, quae vesperi fiebat. Est igitur sensus: *elevatio manuum mearum,* id est, oratio, quae elevans manus fundo, sub veluti sacrificio incensi, quod ad vesperum offeratur. Non magis placet, per sacrificium vesperatum, intelligi praecipitum, agri immundus, quae vesperi fiebat. Cur autem Propheta optet ordinatione suam similiro esse sacrificium potius quam matutinum, cum tam oblatio thymiamatis quib[us] agri mactatio fieret mane et vesperi, ratio est quia Psalmus hunc cecidit David in vesperam, ut etiam die ecclesia christiana in vesperis euendeum Psalmum canat; vel quia sacrificium vesperatum invenitur erat, quia vespera erat sacrificii crucis, quod ad vesperum faciat. (Bellarminus.)

SACRIFICIUM VESPERITUM. David in exilio agens, se mouit a tabernaculo, ubi sacrificia matutina et vesperina fiebant, loco illorum sacrificiorum levabat levias puras manus ad Deum. (Münsterus.)

DIRECTA ORATIO MEA. Ex hoc versus colligitur David hinc orare cum exalarerit, nec cum religio posuimus communis beneficis interesse posset, atque ob id precari, ut loco incensi et sacrificii a Deo acceptori oratio ipsius, quoniod tre puer apud Daniellem 3 precentibus, dientes: *Non est in hoc tempore holocaustum, neque sacrificium, neque oblatione, neque leuis primitorum, quod te, ut incensum miseris cordum tuum; sed in anima contrita et spiritu humiliatis exasperatur;* sicut in holocausto arietum et taurorum, sic fiat sacrificium nostrum hodie. Simpliciter tamen versus intelligitur: si placeat illi oratio mea, sicut incensum juxta legem oblationum, et elevatio, etc. Verum quispiam dubitabit, quoniod orationem suam acceptari optet sicut incensum, cum oratio justi longe sit. Deo acceptior, quoniam incensum, quod non nisi ratione devotionis offerebatur illi placet. Sed Propheta significans incensum et sacrificium vesperitum Deo esse gratia, non loquuntur de eis per se acceptis, sed ut a deo defferuntur metibus secundum legis prescriptum, ut erant figura illius sacrificii per Christum offerendi in aera crucis. Quoniam enim sic oblatio Dei erant gratissima, ob id etiam orationem sumam suscipit a Deo orat, sicut illa. Sicut autem incensum per se acceptum Deo gratum non est, aut sacrificium quodvis, ita nec oratio, aut manum elevatio externa, nisi a deo devoleta mente proficitur. Convenienter autem orationem incensu, elevationem autem manum sacrificio vesperitum comparat, nam sicut incensum accendeatur infra sancta, ita oratio veluti evaporatio est latum cordis nostri. Et sicut sacrificium offereretur extra

gallis diebus manet et vesperi incenditur; q. d.: Preces meae ad te sursum recta ascendunt, instar thuris suffiti, neque ad modum nebulae dispergantur; habeantur probatae et acceptae, neque veluti in naribus feteant. Nam ad sacrum thymiamam alsum putant. De quolibet thore similitudo etiam constat. Thus enim crematum ubique naribus solet esse gratissimum.

SACRIFICIUM, (sicut) sacrificium vesperitum, sicut fertum farinaceum vesperi sacrificatum, et oblatum

cum agno immaculato Christum adumbrante, quod legis statu per singulos dies vesperi offereretur. Exod. 29, 38, 39, 40, Num. 28, 4, 3. Precatio mea cum expensis manus dirigitur, in conspicuum tuum, ibique placeat, ut vesperitum sacrificium. Fortasse respectu ad S. Eucharistiam vesperie instituta. Alioquin dicere poterat, *sacrificium matutinum,* quod cras celebrans. Chaldei: *Dirigatur oratio mea sicut incensum aromati coram te, elevatio manuum mearum in oratione sicut manus suae,* quod offertur in vespera. Vox chi, sicut, similitudinem particulae in haec lingua sepe desideraverat.

Vers. 5. — PONE, DOME, CUSTODIA MUNTO (1). Orat pro patienti. In his manis et crutibus serva me, ne quid gredieremur temere per impatientem et desperationem ex ore meo. OSTIUM CIRCUMSTANTIA, MUNITIONIS, vel custode, ostium custodis munitionis, ostium quod labia mea circumstet, obstat, custodia per circumit, ut nihil possit per ipsa ingredi impurum et vitiatum. Metaphora a custodibus et excubitoribus, qui loca servant, non nisi temere exeat. Latine, adhibere seram, frenum imponere ori: Hebrei: *Custodias* (ali in imperativo, custodi, non tam recte) super ostium labiorum meorum (pone): ne fac neptorem labia temere, inutiliter, etc. Da milii gratiam, quia frenum et domen linguam mean, ne ullo pacto peccem.

sancta in altari holocaustorum, atque ibidem manus sacerdotis in altum levabatur, ita quanto elevatio manum exterior quodam est ceremonia. Notandum autem, nomine sacrificiū hinc non designari animal in altari holocaustorum immolatione, sed illud quod animalibus offereratur ex similia, oleo et vino, ut patet ex dictione Hebrei minha. Quoniam enim hoc sacrificium manus sacerdotis elevatum, aperte hinc elevationem manum comparat. Meminim autem sacrificii vesperitum polius quam matutini, secundum Folinum quidem, eo quod forte sub vesperam hinc precebarerit: secundum Euthymium vero, eo quod vesperitum esset quadam ratione honoratus. Nam matutinum ad vesperitum respiciebat; vesperitum autem universum sacerdotiale diu ministerium perficiebat. Quibus addatur et illud, quod Propheta responderit in sacrificio illud singularē, quod vesperitum tempore Christus elevatus in cruce manus Deo obluit, consummata omnia veteris legis sacrificia, inter quia ob las rationes expressiorum quondam agnum sacrificii Christi preferebat vesperitum illud quotidianum sacrificium. (Jansenius.)

(1) Uocat vir sanctus intelligens: quam difficile sit lingua coherere, ne de fama detrahatur innocentia ne per fram contumelias dicas, ne multa loquaris ad voluntatem alterius, contra quam sentis, ne plurima inutilia, levia, iniuria temere effulas, quorum omnium reddituri sunt homines rationem, ut Christus ministrat apud Mattheum. Quoniam semper orandus est Deus, ut lingua nostra moderetur, ne quid inquinat loquuntur, quod ad gloriam ipsius, atque aliquem fratrem suum non reducat. (Platinius.)

Dal, qui interpretatur elevationem, vel tenitatem, non ostium, non agnoverunt poetam apocopen, de qua supra, Psl. 5, 8, pro deleth.

Vers. 4. — NON DECLINES COR MEUM IN VERA MATERIA (1); active: ne inclina animum meum ad verba mala, ne patire ut declinem ad verba inania, vel etiam perniciose. Aliqui transcenderent, ad rem malam.

AD EXCUSANDAS, ut peccata mea velim defendere, excusare, elevere; sed potius agnoscam, et simileiter confitear ad illorum remissionem consequendam, & doctrinam Psl. 56, 4, 5, 6, 50, 6, 151, 5, 6. Quod sententia est David, 2 Reg. 12, 15. Unde Nathan ingenio confitent: *Pecca Domino, dixi: Dominus quoque transiit a te peccatum tuum, non morieris.* Qui virtutem ad operandum operationes in impiebat, aut quid aliud, non intelligent vim verbi halal. Nam non significat operari simpliciter, sed cum occasione, præterea, causa. Ex qua halal, et apud Rabbinos hilal, causa, occasio, execratio. Græci, εν προσεγγιστας προσέχει, ut πρετεραν πρετερα in peccatis meis, ut cùm Adam in Eva, et Eva in serpente peccati prætextum concedit. Euthymius, Gen. 5, 12, 15.

Vers. 5. — CUM HOMINIBUS OPERANTIES INQUITATEM, ut faciunt iniqui, ut solent se excusare impūli. Nam colberet cum proximis, ut ex distinctione brachiorum patet, apud quos lie versus cum superiori est unicus. Et NOS COMMUNICABO, et non communicem, vel, et tunc non communicabo. CUM ELECTIS. Neutris genit. Unde Hebraice: *Et non rescas delictis coru[m].* Et tunc non fructus voluntatis quibus fruuntur impūli; non fam particeps eorum, que ipsi patent electa et deliciosa. Nulli mili erit communis cum illis que ipsi statim faciunt, neque indulgebo delicias quas isti studiosè perseguuntur.

Vers. 6. — CORPISET ME JESTUS (2). Hebr., *ikelath,* feret proprie, vel eriat. Concessio: corripit

(1) Ne inclinari sinus, propensum fieri permititas animum meum. Alii rectius, ad rem malam (col. 1 Sam. 22, 13; 2 Sam. 11, 27, Coh. 1, 8, 10, interpretatur); nam sicut precedente versu contra verborum, ita hoc versus contra facinorum impietatem preces facit. Ad patrundum facinora in impietate, id est, impie, cum viri facinoris scelus, ne co me delabi sis, ut quid nulli facinoris suspicim, et cum impisi me in facinore conjungam. Chaldeus hinc quoque verba de cogitationibus accept, cum verterit, ad cogitandum cogitationes in impicitate. Alexandrinus: *Ad excusationes in peccatis,* ut Vulgatus redidit, id est, ut praetextos falsos prætextam ad sceleram admittenda. Rōte Syrus: *Et faciam opera iniquitatis.* (Rogenmüller.)

(2) Quinta petitio est ut ex gratia Dei includamus in amicos ex charitate corripientes, non in adulatores falsis laudibus blandientes et decipientes. Et hoc magna ex magnis Dei beneficiis est, ut inventantes fideles amicos, qui vera nobis de nobis dicunt, et nos ex magna Dei beneficio libenter eos audiamus, et ex corde gratias agamus. Nam apud eos qui de mundo sunt, et qui hoc Dei donum non accepterunt, obsequiis amicis, veritas omnium parit. Corripit, inquit, me justus in misericordia, id est, reprehendet, ac, ut vox Hebreia sonat, feret me peccantem vir justus, ut sanct, non injustus, ut occidat, in misericordia, in charitate, una misericordia languens, non in fruenda et fellam amaritudinis, quia uicisci cupit injuriam. Iste, inquam, in crepabit me, severius castigans delicta mea; oleum an-

me justus, labens hoc feram, at oleum peccatoris, etc. Percutiet et verberabit me iustus misericorditer, sine inhumanitate. Proinde si mihi vis castigare, ô Domine, ejus castigationem non aversor, eam summi beneficij loco ducam; at oleum peccatoris ne illuat caput meum, ejus misericordia ne me inungat, ejus suavitatis, favor, benevolentia, blanditia, humanitas ne me perfundat, aut mecum quicquam habeant negotii. Mihil enim est utilius castigari, atque etiam, vapulare a iustis, quam scleratis unguento quantitatis pretioso deliniri. Verbera enim illorum morbos animorum sanant, at istorum unguenta sive deliciae caput frangunt, id est, membra perdunt. Hanc antithesin prater nostros agnoscunt R. Joseph, et R. Abraham. Nec tam recte reatores putant idem de utroque hemisphrio, vel certe posterior esse exaggerationem prioris, quid Hebrei loco peccatoris legatum rosch, caput; quasi vero rosch non etiam significet venenum, scilicet amaritudinem, que propriè inest serpenti capiti, et per translationem, peccatorum venenatis moribus. Sie interim interpretantur: Oleum copitis non frangit caput meum, id est, illa justorum castigatio qua est unguentum, sive oleum pretiosissimum, non me ldet, neque me capiti erit noxia. Ut oleum capitis sit oleum primum, praecipuum et pretiosissimum, Exod. 30, 23. Simpliciter est antithesis. Unguentum veleni, id est, peccatoris, ne frangat, ne ldat, vel, etiam non obtundat caput meum, ne meo capiti sit molestus. Sie, Gallicè: Qu'il ne me rompe la tête. Quod per impinguare sive inungere, et olibnire representantur Septuaginta. Oleum, sive un-

ten peccatoris non impinguat caput meum. Oleum peccatoris, id est, unguentum, quo invenitur et cum velutina pertingit capiti; significat blandiloquentiam adulatores, qui pacata extenuant, vel exasperant, ita etiam sub aliquo colore, ut hecfael latuit. In Hebrei explicitat utramque similitudinem, et saevitatis, et perniciis adulatores, dicunt enim, oleum veleni, sive amaritudinis, ut verbi Hieronymus; et est in verbis elegans alios, nam velenum et caput, cedem vox significantur: Rosch enim, et caput, et velenum significantur. Oleum, rosch, non impinguat meum rosch; neque est adulteria, et armaria exppositio, qui utroque loco per rosch intelligi volunt caput, et per oleum capitis accipiunt oleum principale, et sensum esse volunt. Corripet me iustus in misericordia, qua corripio fratres est oleum principale, quod non destruit caput. Hoc, inquam, exposito non est admittenda, quia non solum repugnat Vulgate editioni, sed etiam versioni S. Hieronymi et septuaginta Interpretum, et expositioni omnium patrum Latavorum et Greavorum; neque obstat quod per impinguare in Hebreo est frangit; nam non est certum verbum non significare frangit, cum desit littera aleph in fine, et cum Septuaginta et S. Hieronymus veteribus, impinguat. Adde etiam quid vos impinguat non repugnat vocis Hebrei, que frangere et destruere significare dicitur, immo cum ea optime coheret; nam id est septuaginta Interpretis non dixerunt, latus, aut perfundat, que verba in bonum sonant, sed impinguat, quod sonat in malum; pluvioglo enim deformat et destruit caput; et prudenter consideraverunt Septuaginta viri oleo non posse frangi aut destruci caput, quasi malto contundere, sed destrui per deformationem quam pinguo affert; id est non dixerunt: non destruet, sed, non impinguat caput meum. (Bellarminus.)

guentum metaphorice blanditiae quibus denunciantur corda peccantium, et in malis soventur, de quibus Paulus, Rom. 16, 18: Per blandas benedictiones seducunt corda innocientium. Ille blanditia ne pascant animum meum, neque oblectent, ne eum capiant, et in peccatis soventur. Simulatam adulatioem laudem illarum et Augustinus exponunt.

VERS. 7. — QUONIAM ADUC, ET ORATIO MEA IN BENEPLACITIS EORUM (est), quoniam precor adhuc etiam inter mala eorum, id est, inter media eorum persecutionem tantopere ab ipsis expedita, nec tamen in mediis malis et calamitatibus illi ab ipsis cupidissime importatis obliviscor, absorbebarunt crudeliter sexis illis. In etiam pro contra, appositiom, eis construatur cum ablativo, non accusativo; interdum enim interpres hoc neglexerunt, vers. 11. Quia adhuc oratio mea est, instat et perseverat adversus eorum malitiam, vel vexationes. (Malum de malo ponere et culpe), divinam illis ultionem imprecans: infelissime peribunt. Precis afflictionum assidue contra peccatores magna esse vim ostendit. Hebrei tamen jungunt cum praecedentibus: Oleum peccatoris ne me inungat, quia etiam adhuc ora contra eorum malitiam et beneplacita sive cupiditates. In BENEPLACITIS EORUM. Raha hoc loco accepuntur in significazione Chaldaica, de qua supra, Psal. 438, 5. Proprietate, in mediis eorum. Inter mala eorum, in quibus sibi placent, vel contra peccata, quibus dilectantur. Nam prepositio in varie hic exponiatur, inter, contra, per, et mala, calamitatis, vel peccata. Quia adhuc etiam oratio mea (est) in mediis corrum, id est, pro malis eorum, ut scilicet convertantur ab operibus malis, è Kimhi et Theodoreto. Vel, in mediis eorum, id est, ne in eorum mala et calamitatis ab ipsis nubi optata incidam, id est, R. Selomone et Clarystontio. Vel, pro malis eorum, ut eis mala eveniant, è R. Abraham. ARSOMVIT SVNT. Preterim pro future. Absorbentur, illi petris et saxis principes istorum impiorum: crudeli supplicio interruberunt illi, qui presumunt istorum studis et persecutionibus, hi à quibus isti inveniunt contra me. Illudcent in petras, in loca saeva precipitabantur, inhumaniterque punierunt. Unde Hebrei: Dimisi sunt in manibus petras iudices eorum, quod intelligunt de Satyre et purpuras ejus. Inhumanius et crudele supplicium appellant jungi petre, allidi ad rupes, dimitti in manibus saxi, id est, in loco saeva, vel de saxo, ut Jezabel, 4 Reg. 9, 31. JUDES, principes, id est precipui eorum, ut liber Iudeam, id est, principum.

VERS. 8. — AUMENT VERBA MEA, QUONIAM POTESTUR. Hysterologia, que sic ordinanda: Audient, quoniam verba mea potuerunt, id est, apud Deum efficacia fuerunt. Audient quid preces mea exaudiente sunt, vim magnam habuerunt, plurimum valuerunt apud Dominum, impetrando scilicet istam vindictam et iudicium. Sic Hebrei: Et audient verba mea, quoniam dulcia fuerunt illi: intelligent verba mea fuisse suvia, grata et accepta Domino, ei placuisse, quod me exaudiret, eos uliscendo, et me liberando. Græcè, ἡνέργεια. Nam δέ, dulcis, ubi tamen noster legimus

mei sunt conjecti, et quia in te omnis spes mea possita est, ne auferas, et ex Hebreo θλεῖ, effundis (quasi aquam, cuius effusio nihil putatur), vitam meam: ne, queso, permitte ab impiis vita spoliari.

VERS. 10. — CUSTODI MÌ A LAQUEO, mīda pāh, id est, à manibus laquei, propriè. STATUERUNT, intendunt. A SCANDALIS, à tendituis et cassibus maleficorum et sclerorum, ab insidiosis consiliis et operibus.

VERS. 11. — CADENT IN RETIACULO EIUS PECCATORES. Possit etiam verbi deprecantur: cadant, decidant. In RETIACULO, reticula; latinius, in rete. Ablativus pro accusativo, vel in reti, per rete ejus (iniquitatis). Cadent impii in reti iniqui, que mali tetenderunt, in ea mala quae mali machinati sunt. Singulariter autem sicut separatio cùm sciudi terram, sic dissipata sunt ossa nostra in ore inferni. Hinc Hebrei: chemo paleab uboekab baaret, scilicet findens et præscindens terram, id est, ut solet agricola, findendo præconditio terram, geras dissipare, ita isti, ossa et vires nostras infregunt, nosque in eas angustias adegerunt, ut morti jam simus propinqui. Aliquid ad ossa martyrum dissipata, et corpora inseparata, 2 Cor. 1.

VERS. 9. — DISSIPATA SUNT OSSA NOSTRA, vires nostra per metonym. Alii, membra nostra, per synecdoche. Altera pars similitudinis. In Hebreo in hoc hemisphrio versus clauditur. SECUS INFERNUM, juxta sepulcrum, juxta infernum, ad mortem ferè, propè oricum, ad orci fauces, ita ut propè sit infernum, ita ut status inferni, mors, vel sepius nobis immancum. Hyperbole ingentium periculorum, inferno et morti proximorum. Latine, alterum pedem habere in sepulcro, vel in cymba Charonis. Quia, sive supple, vel resipiente. In te, (et) in te speravi. Asynteton. Quia in te oculi

On voit à la tête le nom de David, et il y a toute apparence que ce Prophète le composa durant les persécutions que lui suscite Saïl. C'est une prière assortie à tous les besoins d'un fidèle persécuté et souffrant. Saint Augustin y voit Jésus-Christ non dans sa propre personne, mais dans son corps mystique qui est l'Église. Saint Jean Chrysostome dit que l'usage en Orient était de réciter ce psaume tous les soirs, sans être à cause du second verset où il est parlé du sacrifice du soir. L'église d'Orient le récite aussi à Vêpres, mais seulement un jour de la semaine, qui est le vendredi, selon l'ordre du psautier.

Celui qui ne prie pas du fond de son cœur, ne croit point; il se contente de prier du bout des lèvres, et il ne se donne pas la peine de donner à sa voix la force et l'éclat des cris. Il peut arriver que ceux qui chantent par habitude ou par intérêt les louanges de Dieu, et ces cris ne seront point la prière du Prophète; mais il n'arrivera jamais qu'un homme seul au pied de son oratoire, poussé des cris dans sa prière, sans que son cœur soit touché du désir d'obtenir ce qu'il désire. Ces cris au reste sont plus dans le cœur que dans la voix. Dieu est toujours près de nous; il entend nos soupirs les plus secrets, il voit nos désirs les plus cachés aux yeux des hommes.

Craindrons qu'il n'y ait un temps où Dieu n'écoute point nos cris. Parce que je vous ai appelle, dit-il par la bouche du Sage, et que vous n'avez pas voulu m'entendre; parce que vous avez méprisé mes conseils, et que vous avez négligé mes menaces, je vous insulterais aussi un jour de votre mort... Vous m'invoqueriez, et je ne vous écouterai pas; vous vous lèverez de grand matin, et vous ne me trouverez pas. C'est ainsi que pria l'impie Antiochus, et qu'il ne fut point exaucé; il ne renoua point à Dieu dans la droiture de son cœur; il était agité d'une crainte d'esclave qui redoutait le châtiment,

On lit dans l'Hebreo: Seigneur, fal crié vers vous; hâlez-vous vers moi, etc., c'est au fond le même sens, quelque peu plus énergique, que celui des versions; car, selon ce texte, le Prophète demande que Dieu l'examine promptement. Comme l'hébreu est extrêmement facile en cet endroit, il n'est guère possible que les LXX ne l'aient pas rendu exactement: je craindrais donc que dans les copies il fût glissé quelque faute; quoi qu'il en soit, il n'y a point de contre-sens.

Le Prophète adresse ici à Dieu une prière qui se trouve très-fréquemment dans ses psaumes. Il demande non-seulement d'être exaucé dans le moment

sans avoir la volonté d'être plus fidèle. Il se trouve encore au lit de la mort des milliers d'Antiochus. L'Eglise les reconnaît autant qu'il est en elle; mais Dieu ne ratifie point ce jugement, parce qu'il ne voit dans ces mourants que des âmes endurcies dans le crime, et non des pécheurs dont le cœur soit contrit, humilié et touché de son amour.

Le Prophète a crié, dit S. Augustin, mais il sait qu'il aura besoin de la miséricorde divine durant tout le cours de sa vie; c'est pourquoi il conjure le Seigneur de le protéger toutes les fois qu'il renouvelera sa prière, et qu'il redoublera ses cris. Il en est de même de tous les fidèles dans quelque état qu'ils se trouvent. Notre indigence n'aura pour terme que celui de notre vie, et nos prières ne doivent cesser qu'à notre dernier soupir. C'est un art sublime que celui de la prière continuelle; il s'exerce par le silence de l'intérieur et par l'attention à la présence de Dieu. Il consiste dans l'occupation de l'amour divin. Les saints n'ont point eu d'autre affaire en ce monde; et ils ont néanmoins exercé de grandes choses pour le service des hommes, parce que la prière est l'âme de la piété, et que la piété, selon l'Apôtre, est utile à tout.

VERSET 2.

Les LXX ont supléé au premier membre de ce verset la partie *et, connue*, car l'hébreu dit simplement: *Que ma prière soit dirigée envers ton présence*. Cette addition a été adoptée par la Vulgate et par tous les commentateurs. Au second membre on la suppose, quoiqu'elle ne soit pas dans les LXX ni dans la Vulgate. Les auteurs des *Principes discutés* disent:

*Que mon humble prière remplace les parfums qu'en brûlais (le matin) en votre présence; que l'élevation de mes mains m'apporte lieu de l'offrande du soir. Il serait à souhaiter qu'au premier membre, cette addition, *le matin*, fut fondée sur le texte ou sur les anciennes versions; car elle terminerait deux questions qu'on agitait les commentateurs; la première: *Si le Prophète parle de deux sortes de prières*, l'une qu'il compare à l'encens, et l'autre à l'offrande du soir; or, si deux sacrifices, l'un du matin, l'autre du soir, étaient indiqués dans ce verset, il faudrait aussi entendre deux prières. L'autre question: *Pourquoi le Prophète parle spécialement du sacrifice ou de l'offrande du soir*, plutôt que du sacrifice ou de l'offrande du matin? Si l'interprétation des auteurs susdits avait lieu, il est clair qu'il s'agirait des deux espèces de sacrifices l'un du matin, l'autre du soir, et cela dominerait l'idée d'un culte complet. Mais nous n'avons rien ni dans le texte ni dans les anciennes versions, ni même dans les ouvrages des Pères, qui autorise l'addition; il faut donc l'abandonner, et dire que David compare uniquement sa prière aux deux sacrifices usités chez les Juifs l'un de l'encens, qui offraient le matin et l'autre des victimas, qui s'immolaient aussi le matin et le soir. Mais pourquoi croit-il que le sacrifice du soir?*

S. Chrysostome croit que c'est pour indiquer le culte entier: car ce culte était terminé chaque jour par le sacrifice du soir. S. Augustin, et plusieurs interprètes après lui, disent que ce sacrifice du soir est désigné nommément à cause du grand sacrifice de la croix, dont il était la figure, et qui fut consummé le soir.

En reste, quelque que le Prophète ne parle que d'une seule prière, il désire cependant qu'il ait deux qualités, celle de s'élèver comme l'encens en la présence du Seigneur, et celle d'être pure comme les victimas qu'on offrait sur l'autel des sacrifices. L'élevation des mains est une expression comme synonyme de la prière, parce que les Juifs, et même les premiers Chrétiens, prenaient toujours les mains levées vers le ciel.

RÉFLEXIONS.

Toutes les qualités de la prière sont contenues dans ce verset du Prophète. Elle doit être dirigée par le Seigneur; car sans son secours nous ne savons pas même, dit l'Apôtre, ce que nous devons demander. Elle doit être faite avec pureté d'intention; sans colla-

elle ne peut monter, comme l'encens, au trône de Dieu. Elle doit être accompagnée de l'attention; car comme le moindre souffle repousse la vapeur de l'encens, et l'empêche de s'élèver en l'air, ainsi les distractions de l'esprit dissipent la prière, et rompent le cours qu'elle devrait prendre vers le ciel. Elle doit être dans l'ordre de la volonté de Dieu, et embrasser des objets qui soient avoués de lui; de même que les sacrifices de la loi ne pouvaient lui plaire, s'ils n'étaient conformes au rit qu'il avait prescrit. Elle doit être humble et faite en esprit de sacrifice; qualité normalement exprimée par la comparaison dont se sert ici le Prophète. Elle doit être constante; de la même manière que les sacrifices de la loi ne cessaient jamais, et se renouvelaient chaque jour le matin et le soir. Elle doit être aimée d'une vive foi; le Prophète n'a donc pas que si sa prière s'élève au trône de Dieu, il n'obtient ce qu'il desire; d'ailleurs il savait que tout le mérite des sacrifices auxquels il compare sa prière, dépendait de ceux pour qui on les offrait.

Toutes ces qualités se trouvent elles, dans ma prière? C'est ce que je dois méditer en la présence du Seigneur: méditation humiliante et salutaire. Elle me fera connaître que je n'ai point prié jusqu'ici, et qu'il m'importe autant d'apprendre à prier, que de commencer à travailler sérieusement au grand ouvrage de mon salut.

VERSET 3.

L'expression des LXX signifie antant que les reconnais, que, qui me émerveille. L'hébreu, dans cette seconde partie du verset, se traduit de diverses manières, par exemple: *Gardez la pauvreté de mes lèvres* (1), ainsi S. Jérôme: *Gardez l'élevation de mes lèvres*; ainsi la Paraphrase chaldaïque: *Villes sur la hauteur de mes lèvres*; ainsi D. Calmet. Tous ces sens sont bons et tendent au même objet, qui est d'obéir au Seigneur à la discrétion dans les paroles; il n'y a que l'expression de S. Jérôme, qui est plus profonde; elle signifie que les lèvres sont pauvres, qu'au à la prudence ou à la science de parler à propos, si l'on a même l'envie de le faire. L'autre question: *Pourquoi le Prophète parle spécialement du sacrifice ou de l'offrande du soir*, plutôt que du sacrifice ou de l'offrande du matin? Si l'interprétation des auteurs susdits avait lieu, il est clair qu'il s'agirait des deux espèces de sacrifices l'un du matin, l'autre du soir, et cela dominerait l'idée d'un culte complet. Mais nous n'avons rien ni dans le texte ni dans les anciennes versions, ni même dans les ouvrages des Pères, qui autorise l'addition; il faut donc l'abandonner, et dire que David compare uniquement sa prière aux deux sacrifices usités chez les Juifs l'un de l'encens, qui offraient le matin et l'autre des victimas, qui s'immolaient aussi le matin et le soir. Mais pourquoi croit-il que le sacrifice du soir?

S. Chrysostome croit que c'est pour indiquer le culte entier: car ce culte était terminé chaque jour par le sacrifice du soir. S. Augustin, et plusieurs interprètes après lui, disent que ce sacrifice du soir est désigné nommément à cause du grand sacrifice de la croix, dont il était la figure, et qui fut consummé le soir.

L'autre sacre de l'Ecclesiastique dit: *Faites une bûche des portes et des serrures; faites une balance pour vos paroles*. Cet avis est entièrement conforme à la prière du Prophète, et à l'instruction de l'apôtre saint Jacques qui a décrété avec tant d'énergie les vices de la langue. Si je réfléchis sur ces vices, je tremble de l'ouvrir la bouche dans la vanité, dans le début d'attention à la présence de Dieu, et dans l'ennui qui dévore un cœur où Dieu n'habite pas.

S. Bonaventure disait très-à-propos en expliquant ce psaume, que la bouche doit être ouverte pour dire la vérité.

(1) Le P. Houbigant blâme cette traduction de S. Jérôme,

choses: pour confesser les péchés, pour chanter les louanges de Dieu, pour instruire les fidèles; et qu'elle doit être fermée pour trois choses: pour l'excuse des péchés, pour la propre louange, et pour l'Instruction des endurcis: c'est-à-dire, que comme on doit toujours être prêt à convenir de ses fautes, on ne doit point chercher à les excuser, que comme on doit être tenu de dire du bien de soi-même; enfin que, comme on doit se faire un devoir d'instruire ceux qui veulent profiter de la parole de Dieu, on doit ne la point exposer au mépris des libertins.

VERSETS 4, 5.

Ces deux versets n'en font qu'un dans l'hébreu. Ce texte se sert de ces expressions נְאָזֶן לְבָדֵד, que la plupart traduisent, *ad operandum operationes*; mais comme le verbe נְאָזֶן a bien des significations, entre autres celles de *machiner*, *judicari*, *ex occidente ex predicta agere*, les LXX l'ont traduit par *accusare*, et notre Vulgate par *excuse*; ce qui ne peut être blâmé comme contraire au sens; et S. Jérôme lui-même, dans ses commentaires, suit cette version.

Il y a ensuite dans le même texte: *Non mandebat in deficiens eorum*; du moins c'est ainsi que traduisent les hébreus; sur quoi je remarque que les LXX ne sont servis du mot généralement, *avoir commencé*, ou qui comprend surtout le *commerce de la table*. Ensuite ils ont rendu le mot hébreu מִנְחָה, par *cibus electi eorum*, pour signifier les plus familiers d'entre eux, les plus estimés, les plus riches, les plus voluptueux qui s'excusent le plus; et ceux qui s'excusent le plus, méritent d'être suspectés des plus grandes fautes. Le second trait, est la promesse de la n'avoient commerce avec les plus distingués d'entre ces pécheurs; et si l'on veut suivre l'interprétation qu'il y ait confondu au texte, de ne prendre aucune part aux festas et aux plaisir des hommes d'iniquité; prudente et nécessaire résolution. C'est dans la société des pécheurs qu'on apprend, non seulement à commettre le crime, mais à l'excuser, mais à le parer même des couleurs de la vertu. Plus ces hommes sont distingués par leurs emplois ou par leurs talents, plus ils ont d'orgueil, et par conséquent d'opposition à reconnaître leurs écarts et à en faire l'avouer. Ils sont d'une évidente extrême en subterfuges, et d'une adresse singulière à trouver des prétextes pour se dispenser de la loi, ou pour faire croire qu'ils y sont fidèles lors même qu'ils s'en écartent le plus. Les pécheurs orgueilleux sont comme la femme adultère, dont parle le Sage: *Après son crime, elle paraît encore pleine de confiance, et elle dit: Je n'ai point commis de mal.*

VERSET 6.

Le Prophète oppose les sages avis et les reproches utiles de l'homme de bien, aux flatteries insidieuses du pécheur; il veut profiter de la sévérité du premier, et se préserver des douceurs empoisonnées du second.

C'est ici qu'en croit que la difficulté de ce Psaut commence, et c'est parce qu'on donne à l'hébreu des sens que les LXX n'ont point vus. Dans ce verset on croit qu'il faut traduire: *C'est un parfum exquis, que la correction qui vient de l'homme juste, il ne brisera point ma tête; mais *בְּשַׁׂבֵּעַ* peut signifier oleum riven, tout aussi bien que oleum praecipuum; car *בְּשַׁׂבֵּעַ* la signification de caput et de ravena. Or, le parfum empoisonné est le parfum du pécheur. Quant au verbe *בָּשַׁׂבֵּעַ*, qui on traduit par *frangere*, il avait, du temps de S. Jérôme, la signification de *impinguare*, puisque la correction qui vient de l'homme juste, il ne brisera point ma tête; mais *בְּשַׁׂבֵּעַ* peut signifier oleum riven, tout aussi bien que oleum praecipuum; car *בְּשַׁׂבֵּעַ* la signification de caput et de ravena. Or, le parfum empoisonné est le parfum du pécheur. Quant au verbe *בָּשַׁׂבֵּעַ*, qui on traduit par *frangere*, il avait, du temps de S. Jérôme, la signification de *impinguare*, puisque la correction qui vient de l'homme juste, il ne brisera point ma tête; mais *בְּשַׁׂבֵּעַ* peut signifier oleum riven, tout aussi bien que oleum praecipuum; car *בְּשַׁׂבֵּעַ* la signification de caput et de ravena. Or, le parfum empoisonné est le parfum du pécheur. Quant au verbe *בָּשַׁׂבֵּעַ*, qui on traduit par *frangere*, il avait, du temps de S. Jérôme, la signification de *impinguare*, puisque la correction qui vient de l'homme juste, il ne brisera point ma tête; mais *בְּשַׁׂבֵּעַ* peut signifier oleum riven, tout aussi bien que oleum praecipuum; car *בְּשַׁׂבֵּעַ* la signification de caput et de ravena. Or, le parfum empoisonné est le parfum du pécheur. Quant au verbe *בָּשַׁׂבֵּעַ*, qui on traduit par *frangere*, il avait, du temps de S. Jérôme, la signification de *impinguare*, puisque la correction qui vient de l'homme juste, il ne brisera point ma tête; mais *בְּשַׁׂבֵּעַ* peut signifier oleum riven, tout aussi bien que oleum praecipuum; car *בְּשַׁׂבֵּעַ* la signification de caput et de ravena. Or, le parfum empoisonné est le parfum du pécheur. Quant au verbe *בָּשַׁׂבֵּעַ*, qui on traduit par *frangere*, il avait, du temps de S. Jérôme, la signification de *impinguare*, puisque la correction qui vient de l'homme juste, il ne brisera point ma tête; mais *בְּשַׁׂבֵּעַ* peut signifier oleum riven, tout aussi bien que oleum praecipuum; car *בְּשַׁׂבֵּעַ* la signification de caput et de ravena. Or, le parfum empoisonné est le parfum du pécheur. Quant au verbe *בָּשַׁׂבֵּעַ*, qui on traduit par *frangere*, il avait, du temps de S. Jérôme, la signification de *impinguare*, puisque la correction qui vient de l'homme juste, il ne brisera point ma tête; mais *בְּשַׁׂבֵּעַ* peut signifier oleum riven, tout aussi bien que oleum praecipuum; car *בְּשַׁׂבֵּעַ* la signification de caput et de ravena. Or, le parfum empoisonné est le parfum du pécheur. Quant au verbe *בָּשַׁׂבֵּעַ*, qui on traduit par *frangere*, il avait, du temps de S. Jérôme, la signification de *impinguare*, puisque la correction qui vient de l'homme juste, il ne brisera point ma tête; mais *בְּשַׁׂבֵּעַ* peut signifier oleum riven, tout aussi bien que oleum praecipuum; car *בְּשַׁׂבֵּעַ* la signification de caput et de ravena. Or, le parfum empoisonné est le parfum du pécheur. Quant au verbe *בָּשַׁׂבֵּעַ*, qui on traduit par *frangere*, il avait, du temps de S. Jérôme, la signification de *impinguare*, puisque la correction qui vient de l'homme juste, il ne brisera point ma tête; mais *בְּשַׁׂבֵּעַ* peut signifier oleum riven, tout aussi bien que oleum praecipuum; car *בְּשַׁׂבֵּעַ* la signification de caput et de ravena. Or, le parfum empoisonné est le parfum du pécheur. Quant au verbe *בָּשַׁׂבֵּעַ*, qui on traduit par *frangere*, il avait, du temps de S. Jérôme, la signification de *impinguare*, puisque la correction qui vient de l'homme juste, il ne brisera point ma tête; mais *בְּשַׁׂבֵּעַ* peut signifier oleum riven, tout aussi bien que oleum praecipuum; car *בְּשַׁׂבֵּעַ* la signification de caput et de ravena. Or, le parfum empoisonné est le parfum du pécheur. Quant au verbe *בָּשַׁׂבֵּעַ*, qui on traduit par *frangere*, il avait, du temps de S. Jérôme, la signification de *impinguare*, puisque la correction qui vient de l'homme juste, il ne brisera point ma tête; mais *בְּשַׁׂבֵּעַ* peut signifier oleum riven, tout aussi bien que oleum praecipuum; car *בְּשַׁׂבֵּעַ* la signification de caput et de ravena. Or, le parfum empoisonné est le parfum du pécheur. Quant au verbe *בָּשַׁׂבֵּעַ*, qui on traduit par *frangere*, il avait, du temps de S. Jérôme, la signification de *impinguare*, puisque la correction qui vient de l'homme juste, il ne brisera point ma tête; mais *בְּשַׁׂבֵּעַ* peut signifier oleum riven, tout aussi bien que oleum praecipuum; car *בְּשַׁׂבֵּעַ* la signification de caput et de ravena. Or, le parfum empoisonné est le parfum du pécheur. Quant au verbe *בָּשַׁׂבֵּעַ*, qui on traduit par *frangere*, il avait, du temps de S. Jérôme, la signification de *impinguare*, puisque la correction qui vient de l'homme juste, il ne brisera point ma tête; mais *בְּשַׁׂבֵּעַ* peut signifier oleum riven, tout aussi bien que oleum praecipuum; car *בְּשַׁׂבֵּעַ* la signification de caput et de ravena. Or, le parfum empoisonné est le parfum du pécheur. Quant au verbe *בָּשַׁׂבֵּעַ*, qui on traduit par *frangere*, il avait, du temps de S. Jérôme, la signification de *impinguare*, puisque la correction qui vient de l'homme juste, il ne brisera point ma tête; mais *בְּשַׁׂבֵּעַ* peut signifier oleum riven, tout aussi bien que oleum praecipuum; car *בְּשַׁׂבֵּעַ* la signification de caput et de ravena. Or, le parfum empoisonné est le parfum du pécheur. Quant au verbe *בָּשַׁׂבֵּעַ*, qui on traduit par *frangere*, il avait, du temps de S. Jérôme, la signification de *impinguare*, puisque la correction qui vient de l'homme juste, il ne brisera point ma tête; mais *בְּשַׁׂבֵּעַ* peut signifier oleum riven, tout aussi bien que oleum praecipuum; car *בְּשַׁׂבֵּעַ* la signification de caput et de ravena. Or, le parfum empoisonné est le parfum du pécheur. Quant au verbe *בָּשַׁׂבֵּעַ*, qui on traduit par *frangere*, il avait, du temps de S. Jérôme, la signification de *impinguare*, puisque la correction qui vient de l'homme juste, il ne brisera point ma tête; mais *בְּשַׁׂבֵּעַ* peut signifier oleum riven, tout aussi bien que oleum praecipuum; car *בְּשַׁׂבֵּעַ* la signification de caput et de ravena. Or, le parfum empoisonné est le parfum du pécheur. Quant au verbe *בָּשַׁׂבֵּעַ*, qui on traduit par *frangere*, il avait, du temps de S. Jérôme, la signification de *impinguare*, puisque la correction qui vient de l'homme juste, il ne brisera point ma tête; mais *בְּשַׁׂבֵּעַ* peut signifier oleum riven, tout aussi bien que oleum praecipuum; car *בְּשַׁׂבֵּעַ* la signification de caput et de ravena. Or, le parfum empoisonné est le parfum du pécheur. Quant au verbe *בָּשַׁׂבֵּעַ*, qui on traduit par *frangere*, il avait, du temps de S. Jérôme, la signification de *impinguare*, puisque la correction qui vient de l'homme juste, il ne brisera point ma tête; mais *בְּשַׁׂבֵּעַ* peut signifier oleum riven, tout aussi bien que oleum praecipuum; car *בְּשַׁׂבֵּעַ* la signification de caput et de ravena. Or, le parfum empoisonné est le parfum du pécheur. Quant au verbe *בָּשַׁׂבֵּעַ*, qui on traduit par *frangere*, il avait, du temps de S. Jérôme, la signification de *impinguare*, puisque la correction qui vient de l'homme juste, il ne brisera point ma tête; mais *בְּשַׁׂבֵּעַ* peut signifier oleum riven, tout aussi bien que oleum praecipuum; car *בְּשַׁׂבֵּעַ* la signification de caput et de ravena. Or, le parfum empoisonné est le parfum du pécheur. Quant au verbe *בָּשַׁׂבֵּעַ*, qui on traduit par *frangere*, il avait, du temps de S. Jérôme, la signification de *impinguare*, puisque la correction qui vient de l'homme juste, il ne brisera point ma tête; mais *בְּשַׁׂבֵּעַ* peut signifier oleum riven, tout aussi bien que oleum praecipuum; car *בְּשַׁׂבֵּעַ* la signification de caput et de ravena. Or, le parfum empoisonné est le parfum du pécheur. Quant au verbe *בָּשַׁׂבֵּעַ*, qui on traduit par *frangere*, il avait, du temps de S. Jérôme, la signification de *impinguare*, puisque la correction qui vient de l'homme juste, il ne brisera point ma tête; mais *בְּשַׁׂבֵּעַ* peut signifier oleum riven, tout aussi bien que oleum praecipuum; car *בְּשַׁׂבֵּעַ* la signification de caput et de ravena. Or, le parfum empoisonné est le parfum du pécheur. Quant au verbe *בָּשַׁׂבֵּעַ*, qui on traduit par *frangere*, il avait, du temps de S. Jérôme, la signification de *impinguare*, puisque la correction qui vient de l'homme juste, il ne brisera point ma tête; mais *בְּשַׁׂבֵּעַ* peut signifier oleum riven, tout aussi bien que oleum praecipuum; car *בְּשַׁׂבֵּעַ* la signification de caput et de ravena. Or, le parfum empoisonné est le parfum du pécheur. Quant au verbe *בָּשַׁׂבֵּעַ*, qui on traduit par *frangere*, il avait, du temps de S. Jérôme, la signification de *impinguare*, puisque la correction qui vient de l'homme juste, il ne brisera point ma tête; mais *בְּשַׁׂבֵּעַ* peut signifier oleum riven, tout aussi bien que oleum praecipuum; car *בְּשַׁׂבֵּעַ* la signification de caput et de ravena. Or, le parfum empoisonné est le parfum du pécheur. Quant au verbe *בָּשַׁׂבֵּעַ*, qui on traduit par *frangere*, il avait, du temps de S. Jérôme, la signification de *impinguare*, puisque la correction qui vient de l'homme juste, il ne brisera point ma tête; mais *בְּשַׁׂבֵּעַ* peut signifier oleum riven, tout aussi bien que oleum praecipuum; car *בְּשַׁׂבֵּעַ* la signification de caput et de ravena. Or, le parfum empoisonné est le parfum du pécheur. Quant au verbe *בָּשַׁׂבֵּעַ*, qui on traduit par *frangere*, il avait, du temps de S. Jérôme, la signification de *impinguare*, puisque la correction qui vient de l'homme juste, il ne brisera point ma tête; mais *בְּשַׁׂבֵּעַ* peut signifier oleum riven, tout aussi bien que oleum praecipuum; car *בְּשַׁׂבֵּעַ* la signification de caput et de ravena. Or, le parfum empoisonné est le parfum du pécheur. Quant au verbe *בָּשַׁׂבֵּעַ*, qui on traduit par *frangere*, il avait, du temps de S. Jérôme, la signification de *impinguare*, puisque la correction qui vient de l'homme juste, il ne brisera point ma tête; mais *בְּשַׁׂבֵּעַ* peut signifier oleum riven, tout aussi bien que oleum praecipuum; car *בְּשַׁׂבֵּעַ* la signification de caput et de ravena. Or, le parfum empoisonné est le parfum du pécheur. Quant au verbe *בָּשַׁׂבֵּעַ*, qui on traduit par *frangere*, il avait, du temps de S. Jérôme, la signification de *impinguare*, puisque la correction qui vient de l'homme juste, il ne brisera point ma tête; mais *בְּשַׁׂבֵּעַ* peut signifier oleum riven, tout aussi bien que oleum praecipuum; car *בְּשַׁׂבֵּעַ* la signification de caput et de ravena. Or, le parfum empoisonné est le parfum du pécheur. Quant au verbe *בָּשַׁׂבֵּעַ*, qui on traduit par *frangere*, il avait, du temps de S. Jérôme, la signification de *impinguare*, puisque la correction qui vient de l'homme juste, il ne brisera point ma tête; mais *בְּשַׁׂבֵּעַ* peut signifier oleum riven, tout aussi bien que oleum praecipuum; car *בְּשַׁׂבֵּעַ* la signification de caput et de ravena. Or, le parfum empoisonné est le parfum du pécheur. Quant au verbe *בָּשַׁׂבֵּעַ*, qui on traduit par *frangere*, il avait, du temps de S. Jérôme, la signification de *impinguare*, puisque la correction qui vient de l'homme juste, il ne brisera point ma tête; mais *בְּשַׁׂבֵּעַ* peut signifier oleum riven, tout aussi bien que oleum praecipuum; car *בְּשַׁׂבֵּעַ* la signification de caput et de ravena. Or, le parfum empoisonné est le parfum du pécheur. Quant au verbe *בָּשַׁׂבֵּעַ*, qui on traduit par *frangere*, il avait, du temps de S. Jérôme, la signification de *impinguare*, puisque la correction qui vient de l'homme juste, il ne brisera point ma tête; mais *בְּשַׁׂבֵּעַ* peut signifier oleum riven, tout aussi bien que oleum praecipuum; car *בְּשַׁׂבֵּעַ* la signification de caput et de ravena. Or, le parfum empoisonné est le parfum du pécheur. Quant au verbe *בָּשַׁׂבֵּעַ*, qui on traduit par *frangere*, il avait, du temps de S. Jérôme, la signification de *impinguare*, puisque la correction qui vient de l'homme juste, il ne brisera point ma tête; mais *בְּשַׁׂבֵּעַ* peut signifier oleum riven, tout aussi bien que oleum praecipuum; car *בְּשַׁׂבֵּעַ* la signification de caput et de ravena. Or, le parfum empoisonné est le parfum du pécheur. Quant au verbe *בָּשַׁׂבֵּעַ*, qui on traduit par *frangere*, il avait, du temps de S. Jérôme, la signification de *impinguare*, puisque la correction qui vient de l'homme juste, il ne brisera point ma tête; mais *בְּשַׁׂבֵּעַ* peut signifier oleum riven, tout aussi bien que oleum praecipuum; car *בְּשַׁׂבֵּעַ* la signification de caput et de ravena. Or, le parfum empoisonné est le parfum du pécheur. Quant au verbe *בָּשַׁׂבֵּעַ*, qui on traduit par *frangere*, il avait, du temps de S. Jérôme, la signification de *impinguare*, puisque la correction qui vient de l'homme juste, il ne brisera point ma tête; mais *בְּשַׁׂבֵּעַ* peut signifier oleum riven, tout aussi bien que oleum praecipuum; car *בְּשַׁׂבֵּעַ* la signification de caput et de ravena. Or, le parfum empoisonné est le parfum du pécheur. Quant au verbe *בָּשַׁׂבֵּעַ*, qui on traduit par *frangere*, il avait, du temps de S. Jérôme, la signification de *impinguare*, puisque la correction qui vient de l'homme juste, il ne brisera point ma tête; mais *בְּשַׁׂבֵּעַ* peut signifier oleum riven, tout aussi bien que oleum praecipuum; car *בְּשַׁׂבֵּעַ* la signification de caput et de ravena. Or, le parfum empoisonné est le parfum du pécheur. Quant au verbe *בָּשַׁׂבֵּעַ*, qui on traduit par *frangere*, il avait, du temps de S. Jérôme, la signification de *impinguare*, puisque la correction qui vient de l'homme juste, il ne brisera point ma tête; mais *בְּשַׁׂבֵּעַ* peut signifier oleum riven, tout aussi bien que oleum praecipuum; car *בְּשַׁׂבֵּעַ* la signification de caput et de ravena. Or, le parfum empoisonné est le parfum du pécheur. Quant au verbe *בָּשַׁׂבֵּעַ*, qui on traduit par *frangere*, il avait, du temps de S. Jérôme, la signification de *impinguare*, puisque la correction qui vient de l'homme juste, il ne brisera point ma tête; mais *בְּשַׁׂבֵּעַ* peut signifier oleum riven, tout aussi bien que oleum praecipuum; car *בְּשַׁׂבֵּעַ* la signification de caput et de ravena. Or, le parfum empoisonné est le parfum du pécheur. Quant au verbe *בָּשַׁׂבֵּעַ*, qui on traduit par *frangere*, il avait, du temps de S. Jérôme, la signification de *impinguare*, puisque la correction qui vient de l'homme juste, il ne brisera point ma tête; mais *בְּשַׁׂבֵּעַ* peut signifier oleum riven, tout aussi bien que oleum praecipuum; car *בְּשַׁׂבֵּעַ* la signification de caput et de ravena. Or, le parfum empoisonné est le parfum du pécheur. Quant au verbe *בָּשַׁׂבֵּעַ*, qui on traduit par *frangere*, il avait, du temps de S. Jérôme, la signification de *impinguare*, puisque la correction qui vient de l'homme juste, il ne brisera point ma tête; mais *בְּשַׁׂבֵּעַ* peut signifier oleum riven, tout aussi bien que oleum praecipuum; car *בְּשַׁׂבֵּעַ* la signification de caput et de ravena. Or, le parfum empoisonné est le parfum du pécheur. Quant au verbe *בָּשַׁׂבֵּעַ*, qui on traduit par *frangere*, il avait, du temps de S. Jérôme, la signification de *impinguare*, puisque la correction qui vient de l'homme juste, il ne brisera point ma tête; mais *בְּשַׁׂבֵּעַ* peut signifier oleum riven, tout aussi bien que oleum praecipuum; car *בְּשַׁׂבֵּעַ* la signification de caput et de ravena. Or, le parfum empoisonné est le parfum du pécheur. Quant au verbe *בָּשַׁׂבֵּעַ*, qui on traduit par *frangere*, il avait, du temps de S. Jérôme, la signification de *impinguare*, puisque la correction qui vient de l'homme juste, il ne brisera point ma tête; mais *בְּשַׁׂבֵּעַ* peut signifier*

vas de ce parfum ne sera point brisé sur ma tête. De quelque manière qu'on prenne la chose, les LXX et la Vulgate rendent l'hébreu.

RÉFLEXIONS.

Les reproches des hommes de bien sont salutaires, et les flatteries des pécheurs sont pernicieuses. Cependant les hommes de bien qui font des reproches, se rendent souvent odieux, et les pécheurs qui flattent, ont presque toujours l'avantage de plaire. C'est l'amour-propre qui décide en cette matière, non la raison, et encore moins la religion. Il est vrai que l'homme de bien qui donne des avis, doit suivre exactement la leçon de notre Prophète; ses remontrances doivent être dictées par la miséricorde; c'est-à-dire que la charité doit en être le principe, et que la douceur doit en tempérer l'amertume. La correction, dit le Sage, manque sans huit quand elle est accompagnée de colère et de mépris.

Le Prophète compare les flatteries de l'homme vers et corrompt à un parfum empoisonné; elles ont l'odeur d'un parfum exquis, et elles portent la mort, comme le poison le plus meurtrier. Ce qui fait le danger de la flatterie, c'est qu'elle ajoute au vice de l'homme-neuf. L'amour-propre est un feu qui dévore, et la flatterie est un souffle qui répand l'incendie, et qui empêche qu'on puisse jamais l'éteindre. N'est-ce pas déjà trop que l'homme soit la dupe de lui-même en s'estimant? faut-il que les autres hommes conspirent à augmenter et à perpétuer cette illusion? Il n'y a rien dont le démon tire plus d'avantages que de la flatterie; le monde se tient en ce point avec un zèle et une constance qui lui assurent une pleine victoire sur la plupart des hommes. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que dans la spéculation sur le mépris des flatteries, et que dans la pratique sur les croissances toujours. Il fallait que notre Prophète fut un homme consummé dans la connaissance de lui-même et dans la science de l'humilité, pour assurer que jamais *le parfum de la haterie ne se répondrait sur sa tête.* C'est comme s'il avait dit : J'ai toujours sous les yeux le tableau de mes misères, de mes défauts, de mes faiblesses, de mon ignorance, de mes égarements; tous ceux qui viendront me présenter une image où je serai peint sous des traits de force, de prudence, de savoir, de vérité, de constance, enfin de quelque vertu que ce soit, seront des menteurs.

VERSET 7.

Dans l'hébreu, le premier membre de ce verset appartient au verset précédent, et notre Vulgate même suit cette division dans les chiffres dont est marquée l'édition authentique, c'est-à-dire, l'édition de toutes nos bibles. Salissains donc le sens du Prophète dans le rapport de ces versets; il veut dire qu'il continuera sa prière tandis que les pécheurs chercheront à se satisfaire, et que c'est la raison pourquoi il ne laissera point couler sur sa tête le parfum empoisonné de leurs flatteries. Il annonce ensuite la catastrophe passée ou future des plus distingués d'entre eux; ce sont ceux qu'il appelle *leurs juges*, et les LXX., *ξεπέταστοι.*

L'hébreu dit : *Lorsque juges ont été précipités le long de la pierre;* quelques-uns traduisent, *s'effondrèrent*; et d'autres, *qu'ils soient précipités;* le verbe est proprement préterit; ce qui n'empêche pas que ce ne puisse être un prophétie, parce que les prophètes voient les choses futures comme passées, et cette prophétie est applicable ou aux ennemis de David, à Saül, par exemple, qui péri avec sa famille sur le mont Gelboe, ou, si l'on veut, aux ennemis du salut, qui ont été précipités dans l'abîme par le sacrifice du Calvaire. Il n'est pas question de deviner qui sont ceux dont parle le Prophète; il ne s'agit que de donner un sens suivi à son psaume.

L'hébreu dit qu'ils ont été précipités le long des mains de la pierre; c'est un hébreuisme qui désigne les côtes

d'un rocher, et les LXX ont traduit *κατέβασαν τὰς ἔγκενα,* où l'on sous-entend *κατά* devant *ἔγκενα*, ce pour faire entendre qu'ils avaient coulé tout le long de la pierre. Il n'y a rien en tout ceci qui s'écarte de l'hébreu; nos versions sont tout aussi claires que ce texte, et ce texte, non plus que les versions, ne sont obscurs, que parce qu'on ne peut déterminer au juste qui sont ceux dont parle le Prophète.

J'ai traduit, *in beneplacito eorum, a milio de leurs crines; d'autres traduisent, dans leurs crines, dans leurs malédictions.* Le mot hébreu signifie crime et aussi volonté. Il n'y a donc rien à reprocher aux LXX qui ont mis, *πράξαις,* ni à la Vulgate, qui dit, *in beneplacito,* ni à nous qui traduisons, *dans leurs plaisirs;* on pourra peut-être, dans leurs projets, dans leurs entreprises; et comme toutes ces choses sont criminelles, puisque le Prophète parle de gens impies, ou corrompus, ou violents, nos versions se trouvent conformes avec celles des hébreuismes.

RÉFLEXIONS.

C'est un très-beau sentiment que celui-ci : *La flatterie des méchants ne me séduira point, parce que je connaît leur malice, et que, malgré leurs artifices, je persiste dans l'exercice de la prière, dans la confiance que j'ai en Dieu.* Quand le monde entreprend de pervertir une ame simple, et qui n'est pas en garde contre la séduction, il tâche de la détourner du commerce qu'elle a ou qu'elle voudrait avoir avec Dieu; et lui représente qu'il y a des devoirs incompatibles avec des pâties assidues et fréquentes; qu'il faut n'être pieux que comme les hommets gars le sont dans le monde; qu'il suffit d'être fidèle en certains temps aux principes de la religion. Qui pourrait détailler toutes les maximes de relâchement, ou même de corruption, dont on tâche d'empoisonner un cœur né pour la vertu? Et qui pourrait assez déplorer les succès qu'on si souvent ces leçons insidieuses? Le Prophète y oppose cette arme puissante : *Je continueroi d'adresser mes prières au Seigneur, je serai fidèle à ce qu'il exige de moi; quelle que soient les idées et les démarques des mondaines, je ne me relâcherai en rien des pratiques de la religion.* Pour s'affirmer dans cette généreuse disposition, un chrétien doit mériter sans cesse ce mot de l'Apôtre : *Soyez que nous vivions, c'est pour le Seigneur que nous vivons; soyez que nous mourions, c'est pour le Seigneur que nous mourrons;* soit donc que nous vivions ou que nous mourions, nous sommes au Seigneur. Toute la religion pratique est dans ce passage, comme toute la science de la religion est dans les parages qui suivent, puisqu'ils énoncent clairement la mort de Jésus-Christ, sa divinité, et le jugement qu'il doit exercer sur tous les hommes.

VERSETS 8, 9.

Le premier membre du premier verset appartient dans l'hébreu, et même dans le grec, au verset qui précède. Le second membre, avec le premier du verset qui suit, fait ensemble l'ensemble de l'hébreu; enfin le reste depuis, *quia ad te, Domine, etc., jusqu'à la fin,* forme encore un verset dans ce texte, et alors cesse la différence des divisions. Notre version française suit les divisions de l'hébreu, et n'a pas en partie cela le sens de la Vulgate.

Le Prophète dit, au verset 7, que les chefs de ces hommes d'iniquité dont il parle, ont été brisés contre la pierre; et il ajoute tout de suite, *qu'ils entendent ces paroles, parce qu'ils auront pu les entendre.* Cela ne peut convenir à ces chefs qui sont supposés détruits; ainsi on doit voir en cet endroit les gens de leur société, leurs subalternes; comme ils auront pu entendre les avis du Prophète, puisqu'ils n'avaient pas péri avec leurs chefs, ils les entendent en effet, et ils se rendront à sa voix. Je crois qu'on doit expliquer cela des Israélites sujets de Saül, lesquels, après la mort de ce prince, se réunirent à David, d'abord en partie, et ensuite tous sans exception.

On traduit Théodore : *Ils entendront qu'ils entendent mes paroles, parce qu'elles sont agréables, ou aimables, ou pleines de douceur;* et dans l'exemplaire grec du Vatican, il y a en effet *ἀρέσουσσα,* qui signifie la même chose; mais on lit dans d'autres exemplaires *ἐνθύμησαν,* à quoi répond *ποτέτερον* de la Vulgate. Théodore traduit par *ἐνθύμησαν,* qui répond à *πραγματεύων*, qu'a lu S. Augustin. Enfin, il y a tant de variétés dans la traduction de cet endroit, qu'on peut croire que la leçon actuelle de l'hébreu n'est pas incontestable, et qu'ainsi on ne peut condamner celle de notre Vulgate; qui d'ailleurs est très-bon sens. Le P. Houbigant traduit : *Allardetur od petram judicis eorum, et audient verba mea, quoniam vera et firma sunt.*

L'hébreu dit ensuite mot à mot, *sicut excolens et scindens in terrā, dissipata sunt ossa nostra (1) ad os inferni;* et le grec traduit, *ὡς ἀρέσκει τὸ διάδημα τοῦ τάχας, κτλ.,* traduction que suit exactement notre Vulgate; qui est plus claire que le texte, et elle en rend le sens. *L'enfer,* qui portent le texte, et les versions, signifie en cet endroit le tombeau.

Dans le reste, il n'y a point de difficulté; l'hébreu dit : *ne députiles pas,* ou comme quelques-uns traduisent, *ne chasses pas mon âme, ne faites pas qu'elle s'école.* C'est la même chose que, *ne entrez pas mon âme, ou ne permettez pas que je périsse.*

Le Prophète, dans ces versets, prédit d'abord le retour ou la réconciliation d'une partie de ses ennemis; il dit ensuite que, pour le moment où il parle, ses forces sont dissipées comme les mottes de terre après le labour de l' cultivateur. Enfin il s'adresse au Seigneur, et il implore l'appui de sa puissance.

RÉFLEXIONS.

Le temps de cette vie est fait, et nous est donné pour que nous entendions la parole divine, et nous nous en appuyions le fruit. Ce mot est d'une vérité dont tout le monde convient, et dont presque personne ne tire des conclusions. Il en est de cette parole comme de la mort, personne n'en doute, et très-peu s'y préoccupent. Il attend à s'occuper de la parole de Dieu, comme on attend à se disposer au passage de l'éternité; on diffère à un temps où ne sera peut-être point, qui sera sans aucun doute, ou qu'on reviendra en faire un saint usage. L'apôtre dit, et le Prophète disent : *Si vous entendez aujourd'hui la voix de Dieu, n'endurez pas point ce casse.* Ils ne parlent pas d'un temps futur; ils spécifient le jour présent, parce qu'il n'y a que ce jour qui soit à nous; c'est le jour favorable, le jour du salut, le jour où la lumière brille à nos yeux. Mais pourquoi les hommes négligent-ils ce jour? c'est qu'ils entendent la parole de Dieu sans concevoir son sens, l'élèvent et les conséquences. Selon l'interprétation qui donne au texte de notre Prophète, cette parole est pleine de douceur; et selon l'apôtre, elle est rime, efficace, penetrante. Ces qualités se concilient, et c'est même la douceur de cette sainte parole qui fait sa force, qui met en action sa puissance. Oh! que celui qui est touché de cette sainte parole éprouve tout à la fois de consolation et d'étonnement! il est pénétré de l'onction du Saint-Esprit, et poussé par le son de la parole impétueuse de cette puissante divinité. Le premier sentiment qui lui vient, est que la religion lui avait été inconnue jusqu'alors; qu'il l'avait cru superficiellement, espéré timidement, aimé faiblement; qu'il n'avait atteint que de la pointe de l'esprit les mystères de la vie et de la mort de J.-C., qu'il s'était occupé, comme par occasion et sans intérêt, des grands objets de la vie future; qu'il avait été un homme, peut-être un philosophe, et non un chrétien. L'Évangile lui parait un livre tout éclatant de lumière : il en est ébloui, mais il ne retient dans la ferveur. Elles passent leur vie sans verser amour, elles persécutent d'ennui au milieu de leurs amusements frivoles; elles s'exposent sans cesse à faire des chutes déplorables. Elles se trouvent au moment de la mort sans mérites pour l'écorché, sans titres pour juire de votre présence.

VERSET 11.

On pourrait traduire : *Les pécheurs tomberont dans les filets de Dieu;* quelques-uns disent du démon, qui est le chef des prévaricateurs. J'ai mieux aimé rapporter *çà à iniquitatem,* qui précède. Il y a cependant un

quand il lit l'histoire ou les épîtres des apôtres, il semble que ces hommes furent d'une autre nature que lui. Eh! quoi, s'écrie-t-il, ils ne parlent que de Dieu, de J.-C., de la vie future, des récompenses et des châtiments éternels, du monde pour le mépriser, des humiliations pour les rechercher, des souffrances pour les désirer, des croix pour les exalter, de tous les états, de toutes les professions, de tous les âges pour les instruire et pour les sanctifier.

Seigneur, cette méditation sur votre sainte parole, m'attriste, et je ne puis expliquer ce qu'elle m'inspire; je ne puis la finir qu'en vous disant comme votre Prophète : *O mon Dieu, mes yeux sont tourrés vers vous, je mets en vous toute ma confiance!* Ah! de grâce, ne permettez pas que je sorte de ce monde, avant que d'avoir étudié votre parole. Hélas! mes pensées, qui sont toute la force de mon âme, comme mes os sont la force de mon corps, sont sans cesse dissipées par les objets sensibles qui me frappent et qui me seduisent. Cette dissipation m'entraînera dans l'abîme, si vous ne me fixez à votre sainte parole, qui est véritable et aimé.

VERSET 10.

Il faudrait traduire selon l'hébreu : *Préservez-moi du piège dont ils ont voulu m'encercler, et des filets de ceux qui commentent l'iniquité.* Saint Jérôme et d'autres bollandistes traduisent néanmoins par *scandales ou pierres d'achoppement (officidula).* C'est au fond la même chose; car les scandales ou les mauvais exemples que donnent les pécheurs, sont de véritables pièges qu'ils tendent aux âmes simples.

Il y a dans l'hébreu une expression qui est bien du genre de cette langue : *Préservez-moi des mains du piège, etc.* Elle emploie le terme de *mains*, pour exprimer tout ce qui sait, comme elle l'emploie pour désigner les côtés d'un chemin, les rives d'un fleuve, etc.

RÉFLEXIONS.

Il y a deux prières contenues dans le verset du Prophète: la première a pour objet de connaître les pièges qui lui tendent ses ennemis; la seconde, d'en être préserve par la protection du Seigneur. Dans l'affaire du salut, les pièges sont multipliés en raison de nos ennemis (qui sont l'enfer, le monde et nos passions), de nos empêches de notre âge, de nos sociétés, de nos discours, de nos entreprises. Toute la carrière où nous marchons est couverte de filets; et nous pensons ni à les connaître, ni à demander au Seigneur qu'il nous préserve d'y tomber. Quant sa mésaventure, nous a placé dans une situation où nous commençons à refléchir sur nous-mêmes, et quand nous jetons un oeil attentif sur tous les périodes de notre vie, nous voyons qu'il s'est trouvé partout des occasions de pécher, et que nous avons donné dans tous les écueils qui se sont présentés. Ce point de vue est effrayant, délaissant, et sans l'appui de l'espérance chrétienne, nous dirions avec l'infortuné Cain : *Séigneur, mes iniquités sont trop grandes pour que je puisse en obtenir le pardon.*

Un des pièges les plus dangereux est celui de la tiédeur, parce qu'il ne s'aperçoit pas, et qu'on ne fait point d'efforts pour le rompre, quand on y est tombé. Ah, Seigneur! dois-je dire sans cesse avec le Prophète, *préservez-moi de ce danger: faites-le moi connaître, et donnez-moi la force de m'en dégager.* L'exemple des âmes tièdes, bien loin de me séduire, doit me retenir dans la ferveur. Elles passent leur vie sans verser amour, elles persécutent d'ennui au milieu de leurs amusements frivoles; elles s'exposent sans cesse à faire des chutes déplorables. Elles se trouvent au moment de la mort sans mérites pour l'écorché, sans titres pour juire de votre présence.

VERSET 11.

On pourrait traduire : *Les pécheurs tomberont dans les filets de Dieu;* quelques-uns disent du démon, qui est le chef des prévaricateurs. J'ai mieux aimé rapporter *çà à iniquitatem,* qui précède. Il y a cependant un

Inconvénient : c'est que les LXX mettent *σωτηρία*, qui ne se construit pas avec *ἀπολέσαι*, terme dont ils se servent pour exprimer l'iniquité. Quelques exemplaires portent *σωτηρία*, et alors il faudrait traduire : *Les pécheurs tomberont dans leurs propres filets*; ce qui s'accorde assez avec l'hebreu, quoique je réponde à l'affixe qu'emploie ici cette langue. Quoi qu'en soit, le sens est toujours, que les pécheurs seront les victimes de leur iniquité.

L'autre partie du verset est fort disputée, à cause du mot hebreu *תְּמִימָה*, qui signifie *unité, similitude*, et qui peut signifier aussi *singularité*. Les LXX traduisent par *ἀνάγκη*, et la paraphrase chaldaïenne dit : *Singularis sum ego* (1). Ceux qui s'en tiennent à *similitude*, traduisent : *Les pécheurs tomberont tous ensemble dans leurs filets, tandis qu'ils leur échapperont*; ou bien, *ils tomberont dans leurs filets, tandis qu'en même temps je leur échapperai*; ou enfin, *ils tomberont dans leurs filets, et j'y tomberai aussi, mais je leur échapperai*. Tous ces sens peuvent être admis, et les deux premiers ne contredisent pas la Vulgate ; celle-ci porte : *Les pécheurs tomberont dans les filets de leur iniquité ; pour moi, je me sauverai seul, et je serai seul à me sauver*. Dans la traduction romane sur l'arabe, le poète Saïd, l'« Ovezzâ », qui dit : *Je passerai ma vie dans la solitude loin des pécheurs et du monde, jusqu'à ce que je sorte de cette vie.*

Le verset est comme les précédents, surtout le sixième et les trois suivants, qui n'ont d'autre difficulté que d'être susceptibles de plusieurs sens ; ce qui vient en grande partie de l'ignorance où l'on est de l'emploi précis et littéral du psaume. Ce n'est pas une raison de trouver la Vulgate en contradiction avec le

(1) Le P. Houbigant traduit : *Ego testis ero, donec transire.*

1. Intellectus David, cùm esset in speluncā oratio. 1 Reg. 24, 4. CXLI.

Hebr. CXLI.

2. Voce mēa ad Dominum clamavi; voce mēa ad Dominum deprecatus sum.

3. Effundo in conspectu ejus orationem meam, et tribulatōnē meam ante ipsum pronuntio.

4. In deficiendo ex me spiritū meū, et ta cognovisti semitas meas.

5. In viā hāc quā ambulabam, absconderunt laqueū mībi.

6. Consideralam ad dexteram, et videbam; et non erat qui cognosceret me.

7. Perit fuga a me, et non est qui requirat animam meam.

8. Clamavi ad te, Domine, dixi : Tu es spes mea, portio mea in terrā viventium.

9. Intende ad deprecationem meam, quia humiliatus sum nimis.

10. Libera me à persequentiis meis, quia confortati sunt super me.

11. Educ de custodiā animam meam, ad confidendum nomini tuo : me expectant justi, donec retrubatis mihi.

COMMENTARIUM.

Vers. 1. — INTELLECTUS DAVID (1). David in spe-

(1) Duplex discrētum duplēcē in speluncā subdit David : 1^o in speluncā Odollam, postquam ē ditione Achis clapsus est ; 2^o in speluncā Engaddi, ubi actuū paniūlū esse de se putabat, eum Saul alvum purgatu-

texte, puisque le texte n'admet pas moins que la Vulgate les différents sens.

RÉFLÉXIONS.

C'est une proposition absolue et sans restriction, que les pécheurs tomberont tôt ou tard dans les pièges qu'ils auront tendus aux hommes justes et à la vertu. Cela leur arrive quelquefois dès cette vie, comme on le voit dans l'histoire d'Anna, dans celle d'Antochus, et dans la catastrophe des Juifs ennemis de Jésus-Christ et de l'Évangile. Mais ce qui n'éclate pas toujours dans le siècle présent, leur est réservé pour le siècle futur. La parole de Dieu est précise sur ce point, et la justice divine des droits qui sont impréscriptibles.

Un milieu des pieges qui couvrent la terre, le meilleur parti qu'il y ait à prendre, est de se réduire à la solitude, autant que l'état où on se trouve engage peut le permettre. Ce mot du Prophète, *jusqu'à ce que je passe*, me touche extrêmement. Ne semble-t-il pas qu'il se compare à un homme engagé dans une route difficile, ou environné d'ennemis qui le pressent et qui lui disputent le passage ? Ne croirait-on pas qu'il se trouve à l'entrée d'une forêt obscure, ou d'un fleuve dangereux, et qu'il n'aspire qu'à franchir ce mauvais pas le plus vite qu'il sera possible ? Tel est la vie de tout homme, jusqu'à ce qu'il parvienne au terme qui est l'éternité. Il doit dire : que le monde avec ses frivolités me laisse tranquille jusqu'à ce que je passe. Qui m'importe toute la grandeur humaine, tandis que je passe ? Pourquoi durant ce passage entreprendrais-je de susciter mes passions ? Je ne m'étais pas sur cette terre qui n'est point mon terme ; je n'y fais que passer. Un voyageur ne s'arrête point, ne s'intéresse point ; il passe, c'est son unique soin, et il n'envisage que la fin, qui ne doit plus être un lieu de passage, mais un séjour fixe et immuable.

PSAUME CXLI.

1. Ma voix a crié vers le Seigneur, ma voix a adressé une humble prière au Seigneur.

2. Voce mēa ad Dominum clamavi; voce mēa ad Dominum deprecatus sum.

3. Lorsque mon esprit tombait en défaillance, en sorte qu'il paraissait près de m'abandonner, vous connaissez mes démarches.

4. Et pendant ce temps-là, mes ennemis m'ont tendu des pièges dans la route où je marchais.

5. Je regardais à ma droite, et je voyais qu'il n'y avait personne qui me connaît.

6. Tout espoir de fuite m'est ôté, et il n'y a personne qui s'intéresse à me conserver la vie.

7. J'ai crié vers vous, Seigneur ; j'ai dit : Vous êtes mon espérance, vous êtes mon partage dans la terre des vivants.

8. Prêtez l'oreille à mon humble prière, car je suis dans une extrême humiliation.

9. Délivrez-moi de ceux qui me persécutent, car ils ont des forces supérieures aux miennes.

10. Tirez de sa prison mon âme, afin que je rende des actions de grâces à votre nom : les hommes justes attendent que vous me rendez votre faveur (ou que vous preniez en main ma cause).

COMMENTARIUM.

Iuncta loquitur, 1 Reg. 24, 4, sed prophetat de Christo :

rūs cō successit, atque imprudens ultra in illis potestatē venit quem tam infestis odīs insequebat. Bellarūm, Ferrandus siliqua hinc Psalmum scriptum cō existimat à Davide in speluncā Odollam ; ibi

Hilarius. Nam inscriptions non semper materiae Psalmi, sed occasione exprimunt. Legi Psal. 5.

Vers. 2. — VOCE MEA AD DOMINUM CLAMVI, per precem, mente et submisso labiorum motu, ut Anna, 1 Reg. 1, 15, etc. Non enim vox clamabat, in speculatibus, iamjam comprehendendus ab hostibus. Ilanc vero cordis vocem pro clamore habere Dominum appetat ex his verbis, Exod. 14, 15 : *Quid clamas ad me (ò Moses), cùm no mutret quidem. Nam oratio est propria in elevatione mentis.*

Vers. 5. — EFUNDI IN CONSPETU EIS, multis verbis expno. QATIONEM, schī, meditationem meam, meam submissam locutionem et precem. PRONTO, baro, indico apud ipsum hanc mean calamitatem.

Vers. 4. — IN DEFICIENDO EX HE SPIRITU MEUM. Promutto, inquit, quando deficit præ magnitudine mortuorum et anxietatis animis meus, ut cogatur velut excedere à corpore. Ad verbum : *Involvi et operi in me caliginem meam.* Metaphys., *τὸν γάρ στόματον πραγμάτῳ*, se implicare corpori, et versus illud contrahetur. Nam nihil aliud expectabat David, quam ut caperetur à Saïle. Ille autem jungenda cum superioribus. Semper, vitam, vita meæ rationes, actiones, negotia, necessitates. Totidem modis accipitur metaphora. Tibi est nota vita et innocencia mea ; nos tamen injuriam istam ab iniunctis meis p̄i i. Alii, vitam quā possim effingere, vel modum, quo possim liberari, tenet.

Vers. 3. — IN VIA HAC AMBULABAM (1). Ille verum reversi solus era, et ope destitutus, ut ferunt versiceli 3 et 6 huius Psalmi. Ade quid in speluncā Engaddi gravis fuit Saïlis quam Davidi discrimen. Veterum lauen recentiorum interpretum plurimum aīum ad id tempus spectare quod David in speluncā Engaddi Saïlis fūris armis cingebat. Majus aut presentius discrimen esse poterat. Solus cerie non erat David ; ad exiguum adeo à suis opem exceptare poterat, ut nemo ex illis esset, qui sese penitus perisse non pataret. Storum forniderum, unigenitum constantissimum animi sui fiduciam mirè pingit David.

Syrus ad eam famem refert quā Judea universo toto triennio vastata est sub Davide, ob necem Gahonitis Iblatam à Saïle, S. Hilarius, S. Augustinus, S. Hieronymus, Cassiodorus omnino de Christo Christi interpretantur. Nullus dubio locus est, inquit S. Hilarius, qui David in speluncā orans, ipsius Christi et figura et vaticinium fieri. Aupart etiam Christo Iudeorum oīis vexato, sive in passionis extu, vel in horto Olivari, vel in sepulcro. S. Chrysostomus in vers. 4 de captiis Babilonicis explicare videtur. Nihil facilius certe est, quā totum Psalmum ad haec sententiam interpretari ; at carminis titulum non deserimus. (Calmar.)

(1) Doct afflictionem suam primū incipiens, ab insidīs inimicorum, deinde ab aperte violentiā. Saïl enim sapientē procuravit mortem Davidis per Iacobū, asmittens eum ad prælia, et sperans in prælia occidendum, sed eum id non succederet, aperte vi illam aggressus est. Sic etiam Dominus nostrum sapientē tentarunt capere in sermone, ut cum perfereret ; sed cum sapientia vincere multā, violenter ceperunt, et per Pilatum crucifigi postularunt. In via hāc, quā ambulabam, id est, in via justitiae et mandatorum Dei, in qua ambulabam, in ipsi semitis quas tu optimè nosū, absconderunt laqueū mībi. Explicare hoc exemplis. Saïl obiit filium suum David in conjugē, modo ille interficeret ducentos Philistinos, cum quibus tunc bellum justum erat populo Dei. Id autem fecit

sum pars pars superioris secundum Masoretarum distinctiones. In via hac, etiam in his montibus et speluncis, in quibus me tutum fore sperabam. Laqueū, insidias existentes strinxerunt mihi.

Vers. 6. — CONSIDERABAM AD DEXTERAM. Describit suam miseriam hoc et sequenti versibus. CONSIDERABAM, recte ; nam etiam Rabbinū moment habeth et rheab esse infinita pro præteritis, contra Hebrewlos in imperativo vertentes : *Considera et vide, ô Domine, protre ad te adesse mihi neminem.* Ad DEXTERAM, ad auxilium, metonym. Esse enim a dextris, usū Scripturæ, est paratum ad opem assistere, ut supra, Psal. 15, 8, 108, 6, 109, 1. Vel est gestus hominum sollicito et anxii in omni parte se vertentum, ut videant, num sibi alieunde auxilium veniat. Et VIDEABAM, ei diligenter observabam, sollicito attendebam, et nullus misit obstantem et circumspectum agnoscebat, ut mihi opem ferre. I. scilicet et non me desuerunt, neque meis ardentis insecuti sunt. Alii putant esse apōstolos, et videbam, ad sinistram. In omnem partem veras oculorum meorum meam aciem, nullā autem ex parte apparuit, qui me agnoscet. Etiam hic versus Masoretis est secundum membrum versus superioris.

Vers. 4. — PERIT FUGA A MEE, effugium, fugae locis, modis et potestas. Nam erat in speluncā ab hostibus obcessus, I Reg. 12, 4, et 23, 4; bis enim in cā latuit. REQUIRAT ANIMAM, animæ meæ, sive vite, per metonymiam, salutem, et liberationem : cui curæ sit mea salus ; qui curat vitam meam : Chrysostomus. Requirere animam ad salvandum et tuendum intelligitur ; non, ut Paul. 50, 15, et 62, 10, ad perniciem et extictionem, ut ubi Matth. 2, 20 : *Defuncti sunt, qui quererent cuim patrem peccari*, id est, interium et necem.

Vers. 8. — DIXI : Tu es spes mea, PORTIO (etc.), portio mea es, quadā ero in viis. IN TERRA VIVENTIUM, et in hāc vita, in hoc mundo. Euthymius, in cōlo, ubi et terra viventium. Immortales enim sunt et perpetuo felices, qui illi vivunt. Alli, in mā patria tu mea es : hereditatis et sors, non opes, honores, clientela, exercitus, presidia aliaque hujusmodi. Hebrei censem

Saïl, sperans Davide in eo prælio interficiendum; sed ille à Deo adjutus obedivit regi, et progressus ad prælium ducentos Philistinos interfecit. Sic etiam Pharisæi observabant Christum an sabato curaret, ut postea dicent : *Non est hic homo à Deo, qui sabbatum non custodit.* Joan. 9 : ita ponelant laqueos in via mandatorum Dei ; sed ille curabat et ostendebat ea curatione non violari sabbatum ; sicut verò non violabatur, cum essent illa opera non servilia, sed divina ; sic alias oblatā adulterā ponelant laqueos in via justitiae, dicentes : *Hanc mandat̄ Moses lapidare, tu quid dicas?* Joan. 8. Notat hoc Ioco sanctus Augustinus, in ipsa via Domini non posse ponī laqueos, sed iuxta viam, ut dictum est in Psal. 159 : *Juxta iter scandalum posuerint mīhi*; unde et Ecclesiasticus cap. 9 dicit : *Ignorans quā in medio laqueorum ingrediri?* Sunt enim laquei à dextris, et à sinistris, in medio est via justitiae. Quod ergo hic dicitur, in via abscondent laqueos, in illis inimicorum, deinde ab aperte violentiā. Commentarij, 1. scilicet et non me desuerunt, neque ad dexteram, neque ad sinistram, laqueos omnes evadit. (Bellarmine)